

#nomination

## **Damien Vergé, nouveau directeur de la stratégie, des études et des statistiques de la Cnam**



*Crédit photo Cnam*

Damien Vergé a rejoint le 1<sup>er</sup> septembre 2021 la Caisse nationale de l'Assurance Maladie en tant que directeur de la stratégie, des études et des statistiques (DSES), succédant ainsi à Claude Gissot.

Agé de 48 ans, Damien Vergé était précédemment, depuis 2016, sous-directeur des études et des prévisions financières à la Direction de la Sécurité sociale (DSS), en charge notamment de la construction de la trajectoire financière de la sécurité sociale et de l'Ondam, ainsi de l'évaluation financière des mesures qui sous-tendent chaque année le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS), en particulier dans le champ de la santé.

Diplômé de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE), il débute sa carrière au sein de l'Unédic en 1999 en tant que chargé d'études.

Il rejoint ensuite la DSS en 2001, occupant successivement les postes de chargé d'études famille et financement (2001-2002), adjoint au chef du bureau des comptes où il pilote le rapport de la Commission des comptes de la Sécurité sociale (2003-2006), chef du bureau des comptes (2006-2008) puis adjoint au sous-directeur du financement de la Sécurité sociale en charge du pilotage de la politique de recettes de la Sécurité sociale (2008-2013). Au sein de la même institution, il occupe de 2013 à 2016 le poste d'adjoint au sous-directeur du financement du système de soins notamment en charge du pilotage de l'Ondam.

**Portrait disponible sur demande**

### **A propos de la Caisse nationale de l'Assurance Maladie (Cnam)**

Etablissement public national à caractère administratif, sous la double tutelle du ministère des Solidarités et de la Santé (chargé de la Sécurité sociale) et du ministère de l'Action et des Comptes publics, la Caisse nationale de l'Assurance Maladie (Cnam) gère, au niveau national, les branches Maladie et Accidents du travail / Maladies professionnelles du régime général de Sécurité sociale.

Avec plus de 2 200 salariés, elle constitue la tête de pont opérationnelle du régime d'assurance maladie obligatoire en France. Elle pilote, coordonne, conseille et appuie l'action des organismes locaux qui composent son réseau (CPAM, DRSM, Ugecam, Carsat, CGSS...). Elle mène les négociations avec les professionnels de santé au sein de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (Uncam). Elle concourt ainsi, par les actions de gestion du risque ou les services en santé qu'elle met en œuvre, à l'efficacité du système de soins et au respect de l'Objectif national de dépenses d'assurance maladie (Ondam). Elle participe également à la déclinaison des politiques publiques en matière de prévention et informe chaque année ses assurés pour les aider à devenir acteurs de leur santé.

### **Contact presse**

[presse.cnam@assurance-maladie.fr](mailto:presse.cnam@assurance-maladie.fr)

Perrine Carriau : 01 72 60 17 64



[Suivez notre actualité sur Twitter !](#)